



**Le droit en transition.
La science juridique dans la société de l'après-croissance**

Phase 1. Les constats – La fin de la croissance ?

Essai de synthèse¹

1. La croissance a une forte connotation positive
 - a. Sur le plan de la *gouvernance économique*, c'est un instrument pratique et objectif, qui permet la comparaison entre les différentes économies nationales (Feiertag, Thiry).
 - b. Sur le plan des *politiques publiques*, elle permet :
 - i. de rembourser la dette publique ;
 - ii. d'assurer l'égalité entre les citoyens à travers :
 1. la création d'emplois ; et
 2. le maintien, voire l'extension de la couverture sociale ;
 - iii. d'assurer la prospérité et, dès lors, la liberté « réelle » des individus, en augmentant leur pouvoir d'achat (De Schutter, Arnsperger, Bourg, etc.).
 - iv. le développement socio-économique des pays du sud.
 - c. Sur le plan *historique*, elle reflète l'idée d'un progrès et d'une émancipation de l'homme par rapport à sa condition première, faite de précarité (Arnsperger).
 - d. Sur le plan *anthropologique*, elle répond à une angoisse existentielle face à notre double finitude (Arnsperger).
2. Or, cette foi en la croissance comme vecteur de progrès pour la société semble aujourd'hui fortement remise en cause :
 - a. Sur le plan de la *politique économique*, on critique la façon même de *calculer* cette croissance, indexée au seul PIB, lequel incorpore indifféremment les

¹ Les différents exposés (sauf ceux de C. Arnsperger et M. Garcia) peuvent être visionnés à l'adresse suivante: https://www.youtube.com/channel/UCiJ_enh8lvIRm3lgaK7UXUw. Par ailleurs, le dossier du volume 77 de la R.I.E.J. (décembre 2016) reprendra les contributions des séances 1 (Bailleux, Ost, Méda), 5 (De Schutter, Damay) et 6 (Arnsperger, Garcia).

activités les plus néfastes et celles qui sont les plus profitables à l'intérêt général. Méthode de calcul qui laisse par ailleurs dans l'ombre d'autres activités très bénéfiques pour le bien-être collectif, mais qui ne sont pas rémunérées, à commencer par l'éducation des enfants et le travail bénévole (avec la critique d'une méthode de calcul « genrée ») (cf. soirée organisée par CEREC, CRÉSPO et SIEJ).

- b. Sur le plan des *politiques publiques*, on critique :
 - i. L'*inefficacité* de la croissance, à savoir son incapacité à rencontrer les attentes placées en elle : les inégalités augmentent, le chômage aussi (Harribey, Bourg), de même que la dette publique (la croissance ayant favorisé l'émergence d'une économie de la dette – Feiertag) et les inégalités mondiales (Flipo, Bourg). Plus de croissance n'implique ni plus d'emploi, ni plus d'égalité. Il n'y a pas de rapport de cause à effet.
 - ii. L'hégémonie de la science économique sur la gouvernance publique (Flipo).
 - iii. Le caractère *néfaste*, même, de la croissance économique,
 - 1. Qui pousse à la baisse des salaires et de la protection sociale d'une part, et à la financiarisation de l'économie, d'autre part, seules manières d'assurer un taux de profit (i.e. un rendement du capital) acceptable quand l'efficacité du capital (efficacité des machines, accès aux ressources) stagne, voire diminue (Harribey) ;
 - 2. Qui suscite des dégâts environnementaux importants :
 - a. L'idée d'une croissance verte ou dématérialisée semble à cet égard être une illusion (Fagnart), voire une imposture (Flipo) ;
 - b. L'intensité CO2 du PIB ne diminuerait plus depuis 2000 (Harribey) ;
 - 3. Qui risque d'exacerber les tensions et les conflits entre Etats riches et pauvres (Flipo)
- c. Sur le plan historique, on considère la période de forte croissance économique que l'on a connue en particulier pendant les Trente Glorieuses est révolue et ne reviendra pas (Harribey, Feiertag) :
 - i. Les innovations technologiques actuelles semblent peu porteuses de gains de productivité (Fagnart, Flipo, Harribey, Bourg) ;
 - ii. Le coût de production de l'énergie va augmenter, à mesure que se raréfie l'énergie facile à extraire (Fagnart), coût également « politique » qui risque de conduire à des discriminations (Flipo ; cf. aussi le thème de la justice environnementale) ;

- iii. La financiarisation de l'économie a créé une « trappe à liquidités » (Latzer).
 - iv. L'épisode de forte croissance des Trente Glorieuses est dû à une conjonction unique de trois facteurs : sortie de la guerre, apogée de l'Etat Nation et mise en œuvre d'un système économique international (Feiertag).
- d. Sur le plan anthropologique, la croissance crée une aliénation :
- i. Au niveau *individuel*, affolement quantitatif du désir (Arnsperger), et illusion de la satisfaction du désir eu égard à notre double nature d'êtres désirants *et* de langage (Garcia), faisant apparaître, par contraste, l'idée que la frugalité serait une condition de la liberté (Helmer/Diogène) ;
 - ii. Au niveau *sociétal*, émergence, sous l'apparence de la liberté de choix, de situations de « monopole radical » (Flipo reprenant Illich).
3. Comment, dans ces conditions, penser l'après-croissance ?
- a. Obstacles
- i. Sur le plan « *sociétal* », il est très difficile de changer un imaginaire collectif :
 1. Cela ne se décrète pas (Damay, Lordon cité par Arnsperger) ;
 2. Seul, l'individu ne peut s'évader de l'ordre économique capitaliste, dans lequel il est immergé depuis la naissance. Il manque d'imagination (De Schutter) ;
 3. La réussite matérielle est devenue la marque de distinction au sein d'une société sans classes (De Schutter)
 4. L'homme a le désir – de posséder et de croître – chevillé à l'âme (Arnsperger, Garcia)
 - ii. Sur le plan *économique*, sans croissance :
 1. La croissance démographique est appauvrissante (Fagnart) ; et
 2. L'amélioration du sort des plus pauvres ne peut reposer que sur des redistributions « sèches » (plus de « win/win ») (Fagnart)
 - iii. Sur le plan *politique* :
 1. L'offre actuelle est limitée : tous les partis poursuivent l'amélioration des conditions matérielles d'existence,

- a. car un tel programme relève d'une idéologie libérale (au sens que la philosophie politique donne à ce terme), *a priori* neutre, laissant en apparence à chacun le soin de définir sa propre conception de la vie bonne (De Schutter, Flipo),
 - b. car les gouvernants sont choisis par les hommes pour protéger et accroître leur prospérité (Helmer / Diogène).
2. Les mouvements actuels de transition se sont développés dans une forme de défiance vis-à-vis des institutions et des mouvements politiques. Ces initiatives locales manquent de coordination et souffrent d'un déficit de résonance sur le plan politique. Elles doivent entrer dans la lutte politique, dans des rapports de force pour espérer atteindre leur objectif (Damay, Dumont).

b. Pistes

i. Sur un plan général

1. Créer un *milieu* (institutionnel, réglementaire, politique) apte à favoriser l'émergence d'initiatives de transition et la « démocratie active », mettant l'Etat dans le rôle de l'« apprenant » (De Schutter), notamment :
 - a. En revivifiant la démocratie locale (De Schutter) ;
 - b. En soutenant financièrement les activités socialement utiles quoique peu rémunératrices,
 - i. Soit indirectement, via une allocation universelle (Vanderborght)
 - ii. Soit directement, via des « allocations de transition » (De Schutter), des « revenus de participation » (en remplacement de *l'assistance sociale* – de Briey) ou des régimes fiscaux et sociaux adaptés aux différentes trajectoires de vie (hyper-compétitive (biens nomades), standard sécurisée (biens sédentaires), et expérimentale (transition « forte »)) (Bourg)
 - c. Par une réorientation de la taxation, notamment sur les héritages (Vanderborght, Piketty) ;
2. Créer un *récit* mobilisateur qui soit susceptible de donner une cohérence à l'ensemble de ces initiatives et une forme de reconnaissance à ceux qui les portent (de Briey), qui impliquerait une redéfinition de l'autonomie individuelle et collective (De Schutter), qui supposerait un changement de la norme sociale et l'invention de nouvelles figures héroïques

(Arnsperger), qui dévoilerait le caractère historiquement situé de la croissance (Feiertag) et de l'anthropologie smithienne que nous tenons aujourd'hui pour acquise, qui permettrait de bifurquer vers une option « sahlinsienne » (Arnsperger).

ii. Sur un plan juridique

1. En *général*, sur le plan du « narratif », du *récit* :

- a. Repenser la question de l'équité, tant entre les pays qu'entre les générations, dès lors que la fin de la croissance rend logiquement impossible l'hypothèse d'un rattrapage, et même d'un maintien du niveau de vie (Fagnart) ;
- b. Repenser les rapports entre droits de l'homme et responsabilité / dignité (Ost - Bourg) ;
- c. Repenser des standards juridiques tels que ceux de l'homme raisonnablement prudent et diligent ou du bon père de famille (Arnsperger) ;
- d. Repenser la nature comme bien commun, par opposition à sa protection « intéressée » (cf. services écosystémiques – Harribey) ;
- e. Réfléchir à l'idée d'un « seuil de satiété » pour les entreprises (Dewandre, Arnsperger) ;
- f. Dresser un panorama des rapports que le droit entretient avec la croissance économique, notamment sur un plan historique (de Broux) ;
- g. Concevoir un droit qui ferait du couple pauvreté (simplicité ?)/liberté la « norme anthropologique fondatrice », dans lequel la pauvreté ne serait pas l'« altérité dépossédée » qu'il convient de combattre, mais plutôt un point de vue de vérité soulignant les dysfonctionnements de la société actuelle (Helmer)

2. En *particulier*, sur le plan du *milieu* :

- a. Mise en place d'« écluses sociales / environnementales » aux frontières entre Etats (de Briey) ;
- b. Réflexion sur un *tax shift* et la création de conditions financières favorables à l'engagement dans des activités socialement utiles (de Briey) ;

- c. Lutter contre l'agression publicitaire (Damay), par exemple par une restriction de la protection accordée à la publicité par le biais de la liberté d'expression.
- d. Etc. !